



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2023

Compte-rendu affiché le : 27 mars 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Marie BRUNET

Membres présents : 38

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Jean-Baptiste DOZOLME, M. Fatih DEMIRAY, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Djamel BOUDEBIBAH, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donnés pouvoir : 5

Mme Nathalie BRAMET REYNAUD pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
Mme Anne-Lise LANSIQUE pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Rémi COURT pouvoir à Madame Nesrine MECHKAR
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Lucile MOREL
Monsieur Filipe GALVAO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Délibération n°20230320DEL16

GESTION DES AFFAIRES MUNICIPALES

Désignation de représentants du Conseil Municipal au Centre Social Gérard Philipe

RAPPORTEURE : MME MARTINE CHAREYRE

Mesdames, Messieurs,

L'association du Centre Social Gérard Philipe a pour projet de favoriser l'animation et de coordonner les différentes activités du centre, d'ordre social. Familial, culturel et d'éducation populaire, en liaison avec les autres équipements collectifs du quartier et de la commune.

Les statuts de l'association du Centre Social Gérard Philipe prévoient que deux élus de la Ville de Bron sont membres de droit du conseil d'administration.

L'article L. 2121-21 du CGCT prévoit un vote au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Il est également précisé que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Sont candidats :

Liste « Bron 2020 – Protéger, respirer » :

- Valérie BOULARD
- Tarik EZ ZAJJARI

Liste « En avant Brondillants » :

- Stevens BOBI

La liste « Bron 2020 – Protéger, respirer » a obtenu 28 voix.

La liste « En avant Brondillants » a obtenu 5 voix.

En conséquence, les représentants de la Ville de Bron au sein de l'association du Centre Social Gérard Philipe sont :

- Valérie BOULARD
- Tarik EZ ZAJJARI

Le Maire,

Jérémie BREAUD